

## Réunion Collines du 23 novembre 2024

Échange sur l'importance de la préparation et de l'entraide, de l'accueil des célébrants. L'entraide est particulièrement importante à Villeneuve-lès-Lavaur puisque Mme Laffon a quitté Lavaur. Mme Garland prend le relais.

### Restauration des églises

Monsieur Le Curé a déjà envoyé des lettres à certaines mairies pour leur signaler les réparations qui seraient à faire. **À Massac-Séran et Pugnères notamment. Seule Mme le Maire de Massac a répondu.**

Le mieux est sans doute que les paroissiens sensibilisent eux-mêmes les mairies lorsque les églises sont en mauvais état.

**Il faut toujours préalablement demander son avis à Monsieur le Curé.**

**(Villeneuve-lès-Lavaur et Saint-Jean-de-Rives ont déjà réuni des financements pour la restauration de leur église).**

À Roquevidal, dont la restauration est assez récente, plusieurs sources de financement ont été mobilisées. À la prochaine réunion, cette expérience pourra être partagée. Cela pourra inspirer les mairies.

La règle générale est que **l'ensemble du bâtiment d'église, extérieur et intérieur, ainsi que de tout ce qui s'y trouvait avant la loi de 1905, est la propriété des communes.**

Il peut arriver que du mobilier soit propriété de la mairie si l'inventaire l'indique. Dans la pratique, il est sans doute plus simple que l'on s'en occupe.

Lorsque l'on remplace les ampoules, choisir des ampoules "chaudes" (2700°K).

### Matériel pour les célébrations

Lorsqu'il manque du matériel (vase **sacré**, linge, ...), demander à la cure.

Indications pratiques pour la préparation, consulter le site du *Service National de la Pastorale Liturgique* <https://liturgie.catholique.fr/>

Il n'est pas très facile d'y trouver des indications pratiques mais intéressant de le consulter.

Le *Circuit des Crèches* aura lieu dimanche 22 décembre.

Il est publié sur le site depuis le mois de juin : <https://lavaur.catholique.fr/circuit-des-creches>

On souligne que la distribution des carnets de chant à l'entrée est un geste d'accueil appréciable.

**La prochaine réunion est prévue le 11 janvier à 17h.**

**La messe sera célébrée le 12 janvier à Pugnères.**

Nous partagerons nos réflexions sur la Lettre pastorale de Monseigneur Balsa.

**Mgr Balsa, que nous sommes tous invités à rencontrer lors de l'assemblée paroissiale, samedi 4 janvier à partir de 16h à Notre-Dame du Pech, suivie de la célébration eucharistique dans la chapelle et du partage de la galette de l'Épiphanie.**